

Suppression d'une subvention : la riposte des Unions de quartier

En juillet dernier, la Ville de Grenoble informait le Comité de liaison des Unions de quartier (Cluq) qu'elle ne lui attribuerait plus sa subvention de fonctionnement de 12 000 €. Une décision « arbitraire » et « inadmissible » pour les représentants de 15 Unions de quartier, qui réclament un entretien avec le maire.

Is n'ont pas l'intention de passer l'affaire sous silence. Ce mardi 13 septembre, les représentants de 15 Unions de quartier de Grenoble étaient réunis au siège du Comité de liaison des Unions (Cluq) pour affirmer leur mécontentement. Qu'ils soient membre ou non du conseil d'administration du Cluq – une association créée en 1961 pour assurer la coordination des Unions – ils ont appris brutalement, en juillet dernier, la suppression de la subvention de 12 000 € historiquement attribuée au comité. Et après un temps de réflexion et une assemblée générale extraordinaire organisée fin août, les membres des Unions de quartier ont choisi de riposter.

« Quinze Unions de quartier, sur les 18 en activité à Grenoble, ne demanderont pas le reversement de la subvention accordée par la Ville au Cluq, explique Bruno de Lescure, président de l'Union de quartier Berriat. Le processus de la Ville est donc caduc puisque le discours était de dire qu'il n'était pas question de faire des économies et que les



Les représentants des différentes Unions de quartier étaient réunis ce mardi.

Photo Le DL/Laure MAMET

crédits allaient être reversés aux Unions après instruction des dossiers. » « Nous ne pouvons accepter ce nouveau mode de gestion des quartiers, non adapté à notre fonctionnement et à notre vécu depuis une soixantaine d'années », se justifient les 15 signataires dans un courrier adressé au maire le 31 août.

« Il faut que la Ville retrouve la raison »

Selon eux, cette décision prise « à la hussarde, en plein mois de juillet » est « inadmissible ». « Il

faut que la Ville retrouve la raison, insiste Bruno de Lescure. Elle veut peut-être changer le mode de fonctionnement des Unions et du Cluq mais dans ce cas-là il faut le faire en concertation autour d'une table. Pas de cette manière. »

« Cette décision n'a aucune raison d'être à part celle de dézinguer le Cluq », poursuit Marcello Brancalione, de l'Union de quartier Baladins-Géants, qui dénonce « une démarche insincère » de la municipalité. « Tous les arguments avancés sont falla-

cieux, poursuit Michel Voilin, de l'Union Championnet. Le Cluq est bien représentatif des Unions de quartier et l'activité n'a jamais été aussi importante que ces dernières années, malgré la Covid. »

La perte de la subvention fait aussi peser le risque « du licenciement de la secrétaire du Cluq », employée six heures par semaine depuis 15 ans. « Qu'est-ce que c'est que cette mairie qui organise le licenciement d'une femme de 56 ans avec un mari en invalidité ? » s'insurge l'un des coprésidents.

« Les Unions et le Cluq ont toujours été un poil à gratter »

Pour beaucoup de représentants présents ce mardi, « à travers le Cluq, ce sont les Unions de quartier que l'on espère faire mourir » alors que les réunions de quartier « sont l'un des seuls endroits de débats entre citoyens et élus ». « Dans la tête de la Ville, le Cluq est un club d'opposition politique, regrette Henri de Choudens, membre l'Union Championnet. Alors que ce n'est pas le cas. [...] Les Unions de quartier et le Cluq ont toujours été un poil à gratter pour toutes les municipalités car elles font remonter les problèmes que rencontrent les habitants, mais elles sont apolitiques. » Et Marie-Laure Loustalot-Forest (Union des habitants du centre-ville) de dénoncer : « La municipalité fait toute sa communication sur le fait qu'elle finance la démocratie participative, qu'elle favorise la concertation avec les habitants, mais elle s'obstine à détruire une association démocratique historique. »

Dans la lettre envoyée à Éric Piolle, les signataires demandent l'organisation d'une « concertation entre la mairie et tous les responsables d'Unions de quartier, dans un délai raisonnable », avant que la trésorerie ne se retrouve à sec et que le licenciement de la secrétaire ne doive être acté.

Laure MAMET

➤ Annabelle Bretton : « On ne reviendra pas sur notre décision »

Onzième adjointe au maire de Grenoble en charge de la vie associative et de la démocratie participative, Annabelle Bretton n'a évidemment pas le même point de vue que les représentants des 15 Unions de quartier. « On ne reviendra pas sur notre décision, affirme-t-elle d'emblée. Nous avons remis l'argent là où il devait être, c'est-à-dire entre les mains des Unions de quartier et c'est à elles de décider si elles ont besoin ou non de coordination. »

« Nous avons décidé de reverser les 12 000 € aux Unions de quartier »

Par ailleurs, pour l'élue, « la polémique » sur une potentielle « attaque politique » n'a pas lieu d'être. « Si j'avais voulu tuer le Cluq pour des rai-



Annabelle Bretton, adjointe en charge de la vie associative et de la démocratie participative.

Photo Le DL/Jean-Benoît VIGNY

sons politiques, cela aurait été très facile, argue-t-elle, mais ce n'est pas ce que j'ai fait puisque nous avons décidé de reverser les 12 000 € aux Unions de quartier. Et c'est à

elles de le flécher où elles le souhaitent ensuite. »

Et l'adjointe de rappeler, comme elle l'avait déjà fait en juillet, que « ce sont les Unions de quartier qui sont au contact des habitants et que c'est à elles qu'on donne l'argent ». « En plus de cela, on ne leur enlève pas 1 euro [de leurs subventions habituelles, NDLR] », insiste-t-elle. La mise à disposition du local du Cluq et le paiement des fluides seront également maintenus, souligne Annabelle Bretton.

Enfin, si les Unions de quartier ne demandent pas la somme de 12 000 € correspondant à l'ex-subvention du Cluq, « elle sera reversée dans le Fonds de participation des habitants », confirme l'adjointe.

L.Ma.

➤ Quelles sont les Unions de quartier signataires ?

Depuis le début de la polémique, le débat fait rage entre l'adjointe Annabelle Bretton et les coprésidents du Cluq sur le nombre d'Unions de quartier actives à Grenoble. Elles seraient 22 selon la Ville et 18 selon le Cluq. « Quatre d'entre elles ne fonctionnent plus de longue date et la mairie le sait très bien car nous avons essayé de les remonter ensemble », indique Bruno de Lescure, s'appuyant sur l'exemple du quartier Capuche.

Sur les 18 Unions actives selon le Cluq, seules deux ont donc décidé de ne pas s'associer à la démarche des responsables. Il s'agit de l'Union Centre/Gare, qui serait actuellement « en refondation », et de celle de l'Île Verte qui a « refusé de signer » le courrier adressé au maire, puisqu'elle réclame « un changement d'organisation » et demande au Cluq « de faire moins de politique ». Par ailleurs, l'Union de Malherbe n'a jamais adhéré au Cluq, lui préférant son équivalent métropolitain : le Civipole.

Parmi les représentants des Unions de quartier signataires, on retrouve donc ceux de : Rive droite/Saint-Laurent ; Exposition/Bajatière ; Mutualité/Préfecture ; Berriat/Saint-Bruno/Europole ; centre-ville ; Notre-Dame ; Grenoble Confluence ; Villeneuve 1 ; Géants/Baladins ; Foch/Aigle/Libération ; Eaux-Clares ; Mistral ; Abbaye Jouhaux ; Village Olympique/Vigny Musset et Condorcet/Hoche.

L.Ma.